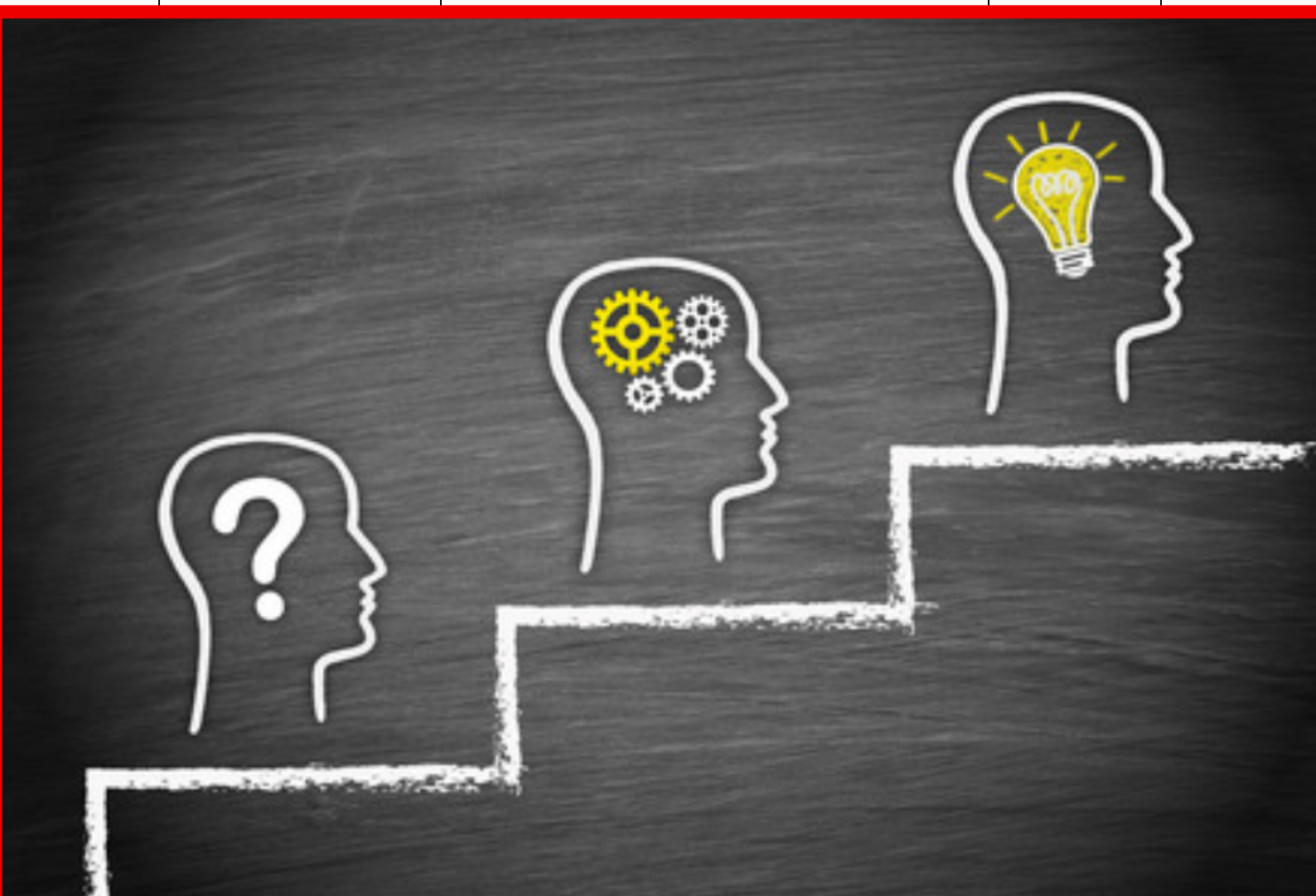




Memento à l'attention des participant.es

Exercice attestant d'une Démarche Réflexive (EDR)

1. Introduction

Dans la pratique de son métier, l'éducateur.trice de l'enfance ou l'animateur.trice communautaire doit être capable d'analyser les différentes composantes d'une situation et d'une action, d'activer une pensée critique, d'ajuster ses pratiques et ses réflexions, d'argumenter et de s'auto-évaluer dans ses actes quotidiens. Ces capacités sont constitutives d'actions de qualité déployées dans le travail social que réalise l'éducateur.trice de l'enfance ou l'animateur.trice communautaire et s'inscrivent dans des postures de pratique réflexive.

Qu'est-ce que la pratique réflexive ?

La pratique réflexive est définie comme étant « une réflexion SUR sa pratique, SUR son action »¹. Elle repose sur la capacité à adopter une posture réflexive consistant à orienter son attention sur soi-même dans ou après l'action tout en tenant compte du contexte et des circonstances dans lesquels celle-ci s'est déroulée. La pratique réflexive permet de s'interroger sur ses pratiques, de mettre à distance ce qui est arrivé pour mieux le comprendre, de prendre appui sur le passé pour construire un futur en étant plus outillé mais aussi produire des comportements adaptés aux situations toujours nouvelles. Elle vise l'autonomie et au devenir « praticien réflexif, praticien chercheur »². La finalité étant « la prise de conscience de ses pratiques singulières, d'en comprendre les effets et de construire des savoirs transférables de manière concrète, dans d'autres situations (professionnelles)³ ».

2. Principales compétences visées

Dans cet espace, vous allez rendre compte d'une démarche réflexive accompagnée contribuant plus particulièrement au développement des compétences suivantes :

PEC 21 - Éducation de l'enfance et Animation Communautaire

Domaine 3 : Développement de sa propre identité professionnelle

- 3.1 Gérer des situations changeantes et exigeantes
- 3.2 Développer une démarche réflexive sur son rôle professionnel (EDE)
- 3.2 Connaître son rôle professionnel et développer une démarche réflexive (AC)

Domaine 4 : Évaluation et documentation des processus

- 4.1 Analyser et ajuster les processus pédagogiques (EDE)
- 4.1 Analyser et ajuster les processus de travail et les actions (AC)

Domaine 6 : Contribution au développement du champ professionnel

- 6.3 Défendre les intérêts du champ professionnel

3. Objectifs de cet exercice de démarche réflexive (EDR)

3.1. Objectifs généraux

- Développer une pratique réflexive sur une situation professionnelle
- Construire de nouveaux savoirs professionnels sur une situation et sur vos postures
-

¹ Balas-Chanel, A. (2012). La pratique réflexive, une valse à 7 temps. In *Revue du Grex*, janvier, 93, p.4

² Balas-Chanel, A. (2014). La pratique réflexive dans un groupe, du type analyse de pratique ou retour de stage. In *Revue de l'analyse de pratiques professionnelles*, 2, p.30

³ *Ibid.*, p.24

3.2. Objectifs spécifiques

A l'issue de cet accompagnement, vous serez capable de :

- Rédiger, décrire et problématiser une situation professionnelle
- Analyser une situation professionnelle en étant accompagné-e dans votre réflexion
- Évaluer votre démarche réflexive

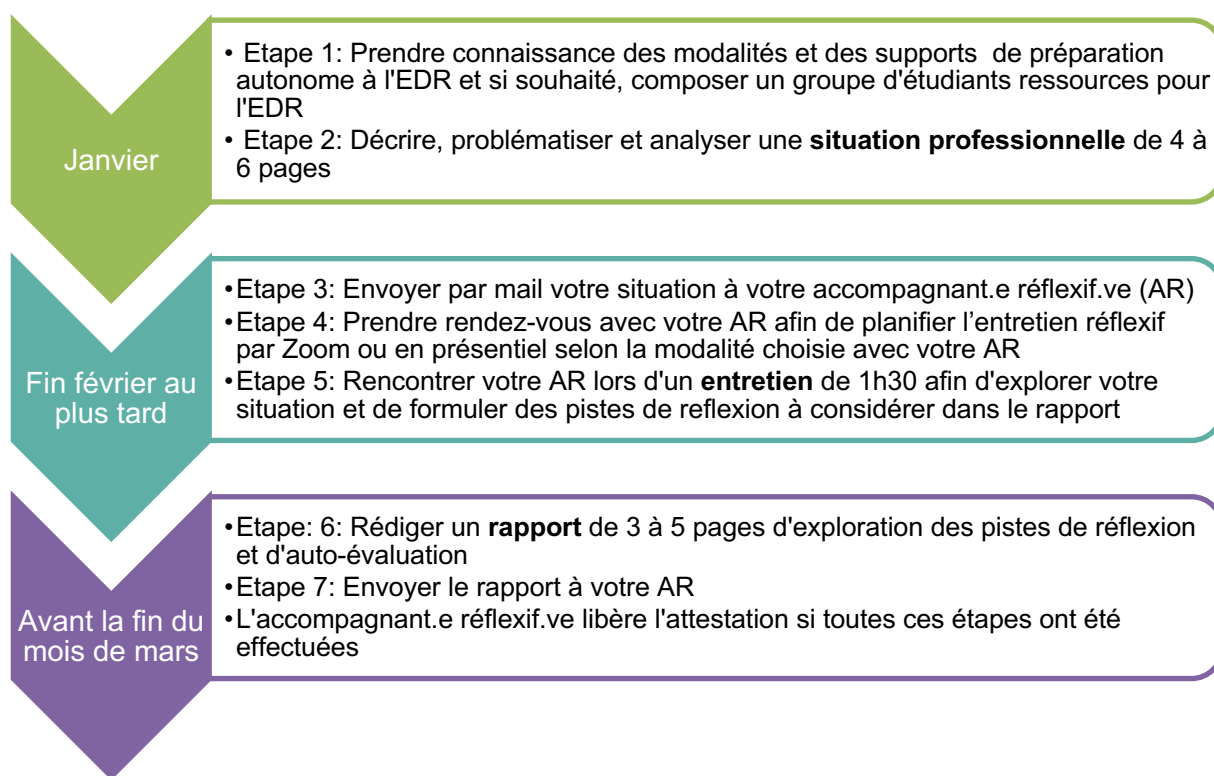
4. Organisation de l'EDR

L'EDR se réalise entre le mois de janvier et la fin du mois de mars de la 1^{ère} année du parcours de formation en 2 ans et du parcours de formation en 1,5 ans.

Il se réalise à la même période de la 2^{ème} année pour les étudiant-e-s en parcours de formation de 3 ans.

L'EDR est composé de plusieurs étapes d'une durée totale de 12 heures qui vous conduisent à déposer une **situation professionnelle** écrite, à rencontrer un.e accompagnant.e réflexif (AR) lors d'un **entretien** et à rédiger un **rapport** réflexif et d'auto-évaluation.

Voici les étapes de l'EDR :



5. Modalités et supports de l'EDR

L'EDR se prépare en complète autonomie avec l'aide de différents supports. Premièrement, pour que cet exercice soit bénéfique, il est fortement recommandé de le préparer en groupe d'étudiant.e.s composé par vos soins en tenant en compte de la richesse et de la diversité des regards, des profils et des expériences. Il est conseillé de faire lire sa **situation** à d'autres étudiant.e.s, de formuler une analyse en groupe, de préparer l'**entretien** et le **rapport** ensemble. Deuxièmement, un tableau d'aide à la rédaction de la situation de l'EDR ainsi qu'une capsule vidéo vous sont proposés pour vous accompagner dans la compréhension et la réalisation de cet exercice sur Moodle.

Troisièmement, un forum de discussion sur l'EDR est disponible sur Moodle dont voici le chemin : <https://moodle.esede.ch/course/view.php?id=3006>

6. Conditions de validation

Cet EDR contribue significativement au développement des compétences des Plans d'Études Cadre 2021 et fait l'objet d'une attestation de formation. Il contribue aussi à compiler des preuves nécessaires pour illustrer dans le e-portfolio, la maîtrise des compétences mentionnées plus haut.

Les points suivants sont à considérer pour l'obtention de l'attestation et de la grille commentée :

- le respect des étapes et des délais
- la description, la problématisation et l'analyse d'une **situation professionnelle** et son envoi à l'Accompagnant.e Réflexif.ve (AR)
- la planification et la participation à un **entretien** avec l'AR
- l'activation de savoirs théoriques et professionnels dans l'analyse, l'argumentation et le positionnement professionnel
- la prise en considération des pistes de réflexion de l'AR
- l'auto-évaluation de la démarche